



15ème législature

Question N° : 40879	De Mme Isabelle Santiago (Socialistes et apparentés - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Coûts supplémentaires des capteurs de CO2	Analyse > Coûts supplémentaires des capteurs de CO2.
Question publiée au JO le : 07/09/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Isabelle Santiago attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'installation de capteurs de CO2 dans les salles de classe. Lors de sa conférence de presse de rentrée, M. le ministre a précisé qu'il encourageait à l'installation de capteurs de CO2, « outils utiles à faible coût », dans les salles de classe afin de savoir quand aérer pour renouveler l'air et éviter les contaminations par aérosols. Loin d'être à des prix modestes, ces achats représentent un coût supplémentaire pour des collectivités territoriales (communes, départements et régions) qui ont déjà largement dépassé leur compétence pour combattre cette pandémie. Les communes ayant ouvert des centres de vaccination : nettoyage, désinfection, électricité, fluides (toilettes etc.), salaires des agents mis à disposition, pertes de revenus, ne peuvent supporter seules ces coûts nouveaux. Par conséquent, elle lui demande de quelle manière il entend accompagner financièrement les collectivités qui feraient le choix d'équiper les établissements scolaires dont elles ont la charge de capteurs de CO2.